

# Fiche pédagogique de film

## *Nuit et Brouillard*



### Fiche technique

**Titre :** *Nuit et Brouillard*

**Réalisateur :** Alain Resnais

**Année :** 1956

**Genre :** documentaire

**Durée :** 32 min.

**Type de public :** à partir de 14 ans.

Commentaire écrit par Jean Cayrol et

dit par Michel Bouquet.

### Synopsis

Un champ anodin, un paysage rural déserté. Même les lieux les plus bucoliques peuvent avoir été le théâtre de l'horreur. A ces images en couleurs succède le noir et blanc des archives. Des débuts du IIIe Reich jusqu'au procès de Nuremberg, le film tente d'expliquer les mécanismes de la déportation et de l'extermination : la construction des camps, les rafles, les chemins de fer à travers l'Europe, les chambres à gaz, les fours crématoires, la découverte des camps à la Libération. Plusieurs retours aux images en couleur viennent tisser le discours du film. Celui-ci nous impose une double responsabilité : celle de nous souvenir des victimes du nazisme et celle d'entendre les victimes du temps présent qui partout autour de nous « crient sans fin ».

### Analyse du film

#### A propos du contexte de la sortie du film

*Nuit et Brouillard* est au départ une commande du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale et du Réseau du souvenir, à l'occasion du dixième anniversaire de la fin de guerre. La dimension historique de ce travail est essentiellement prise en charge par la jeune historienne Olga Wormser. Alain Resnais n'interviendra qu'assez tard dans la genèse du film. En 1955, les travaux d'histoire du génocide des Juifs commençaient à peine à être publiés. Cela explique d'ailleurs le parti pris universaliste du film, qui traite de la déportation en général. Ce regard d'ensemble n'est pas étranger au choix du poète Jean Cayrol, imposé par Resnais, pour la rédaction du commentaire. Cayrol, qui n'était pas juif, fut déporté en tant que résistant communiste. Il voulait que chacun puisse se reconnaître dans son texte, l'ennemi étant le fascisme, sous son visage d'hier ou sous son masque d'aujourd'hui. C'est pourquoi la spécificité juive du génocide est effacée au profit de l'universalité de la déportation.

Au moment de sa sortie, le film est confronté à de nombreux obstacles. La censure ne veut pas lui délivrer de visa d'exploitation à cause d'une image litigieuse. En effet, une photo intégrée dans le montage donne à voir le camp d'internement de Pithiviers avec, au premier plan, un gendarme français. Cette image souligne la participation active des fonctionnaires français à la déportation des Juifs de France. Resnais finit par céder. La photo est conservée mais le gendarme est grossièrement barré...

Puis vient le festival de Cannes 1956, lors duquel *Nuit et Brouillard* devait être projeté, mais qui se voit retiré des écrans afin de ne pas heurter la sensibilité du voisin allemand avec lequel l'Union européenne était en train de se construire. Alain Resnais était connu pour être un jeune cinéaste de grand talent dont les films abordent des sujets controversés. Son film précédent, *Les Statues meurent aussi*, avait été censuré pour son ton anticolonial. Tout comme *Nuit et Brouillard*, il avait reçu le prestigieux Prix Jean Vigo, qui à l'époque, impliquait une diffusion télévisée. Mais aucun des deux films ne passa sur le petit écran. Ironie du sort, le film deviendra par la suite un classique, dont la diffusion dans les lycées fut encouragée et financée par le ministère de l'éducation nationale...

### A propos du discours du film

Au moment de la polémique autour de *La Liste de Schindler*, Raul Hilberg, le grand historien du génocide des Juifs, estime qu'il vaut mieux s'en prendre à *Nuit et Brouillard* :

« Ce film de Resnais, tellement encensé, est une présentation erronée et dangereuse des faits. Les chambres à gaz y paraissent destinées aux prisonniers belges, français ou néerlandais, sans que les Juifs soient une seule fois mentionnés. »

Hilberg est ici très injuste, surtout lorsque l'on connaît l'implication d'Olga Wormser et que l'on garde à l'esprit qu'en 1955, contrairement à aujourd'hui, la Shoah n'était pas considérée comme le fait majeur de la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, Raul Hilberg soulève un problème important. Il est vrai que le mot « juif » n'est prononcé qu'une seule fois dans tout le film. Jean Cayrol a volontairement négligé cette spécificité des atrocités nazies pour édifier un discours rassembleur. Au moment où sort le film, les régimes totalitaires des pays de l'Est, les « événements » d'Algérie ainsi que les guerres de décolonisation font des ravages à travers le monde. Le film relève tout autant du document historique que du manifeste politique. D'où la volonté de ne pas trop distinguer les particularités au sein de cette internationale des victimes. De ce point de vue là, Hilberg a raison de mettre en lumière cette lacune du film et les ambiguïtés historiques qu'elle peut entraîner. Néanmoins, le propos d'un film n'est pas entièrement contenu dans les dialogues ou la voix off. Les images minutieusement choisies par O. Wormser et Resnais font sens tout autant que les mots. A cet égard *Nuit et Brouillard* ne peut être suspecté d'entretenir une ambiguïté historique sur le sort des Juifs.

### A propos de la mise en scène

Le film débute en couleurs par une succession de lents travellings dans des champs. Chacun de ces mouvements de caméra aboutit à des fils barbelés ou à des miradors. Resnais semble filmer ces paysages anodins comme s'ils étaient encore balafrés par endroits. Nous avons ici affaire au motif de la cicatrice, de l'inscription dans le paysage de la trace de l'abjection humaine. Le film entier fonctionne sur le mode du retour aux causes de la cicatrice. Comme si l'oubli qu'il cherche à combattre se manifestait sous la forme d'un épiderme champêtre qu'il est nécessaire d'ouvrir. *Shoah* de Claude Lanzmann réinvestira totalement ce motif du champ, pour en faire le lieu de la disparition des traces du génocide.

La musique de Hans Eisler est très importante dans l'impact émotionnel du film. Elle est tour à tour lyrique et ironique (avec par exemple la petite parodie de l'hymne de la RDA). Elle opère surtout un équilibre avec la précision factuelle et implacable du texte ainsi qu'avec la neutralité de la voix off. La musique est également cela même qui se prolonge lorsque les mots deviennent impuissants.

La projection de *Nuit et Brouillard* se fait depuis longtemps dans les lycées français. La courte durée du film se prête bien au cadre d'un cours. En revanche, contrairement à ce que l'on peut penser, cette courte durée complique le commentaire du film car il est très condensé, que de nombreux points ne sont pas explicités et qu'il demande de la part de l'enseignant un effort accru de précisions historiques.

Le film contient des séquences qui peuvent s'avérer traumatisantes pour un jeune public non préparé et non « débriefé ». C'est pourquoi nous insistons ici sur trois points :

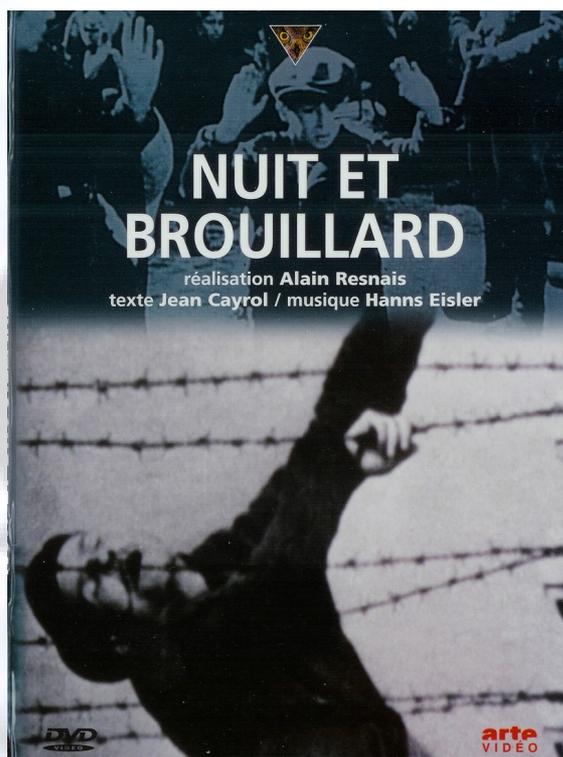
- A) ne pas projeter ce film à de jeunes collégiens (14-15 ans nous semblant être un âge minimal).
- B) préparer le visionnage du film par une longue introduction historique et par la lecture de témoignages de survivants des camps. Il s'agit ici d'éviter les conséquences traumatisantes de l'effroi provoqué par la confrontation à des images auxquelles les adolescents ne seraient pas préparés.
- C) faire en sorte que le film fasse l'objet d'une réappropriation des élèves par la parole. Il est absolument impensable de terminer le cours sur les images, sans avoir eu un temps conséquent de débat et d'échange avec les élèves.

réalisation Alain Resnais  
texte Jean Cayrol / musique Hanns Eisler

### Proposition d'activité :

il s'agirait de demander aux élèves de rédiger un article de 3000 signes (les contraintes matérielles étant souvent productives et toujours instructives) sur *Nuit et Brouillard*. L'article devra comprendre :

- les renseignements artistiques et techniques du film (auteurs, date).
- une critique personnelle du film (la façon dont l'élève a été interpellé par le film)
- l'interview d'une personne plus âgée qui aurait vu le film étant jeune et qui confiera à l'élève son ressenti de l'époque (grands-parents, famille, voisins, ou autres enseignants de l'établissement).



DVD du film *Nuit et brouillard* édité par arte vidéo

Dans le cadre d'une association de jeunesse, il semble qu'une activité autour de *Nuit et Brouillard* puisse se dérouler en deux parties très distinctes.

La première consiste en un visionnage de film dont il va de soi qu'il doit être préparé et effectué avec les mêmes précautions que celles décrites plus haut.

Dans un second temps, éventuellement le lendemain ou dans l'après-midi si le visionnage a eu lieu le matin, nous proposons l'activité suivante.

### **Proposition d'activité :**

**Objectif :** faire prendre conscience aux jeunes que tout travail de mémoire (par exemple le film *Nuit et Brouillard*) s'effectue dans une société donnée, avec ses contraintes et ses priorités. La nécessité du travail de mémoire est d'autant plus grande qu'il paraît moins important à ses contemporains.

**Durée :** 1h30

**Nombre d'animateurs :** 5-6 répartis en plusieurs postes fixes.

Les jeunes seront répartis en petits groupes de 6 à 8 personnes.

**Univers de l'activité :** nous sommes en France, en 1954. Chaque groupe représente un jeune cinéaste. Celui-ci voudrait réaliser un film à l'occasion du dixième anniversaire de la fin de la guerre. Il part donc à la rencontre des divers interlocuteurs utiles à la réalisation de son documentaire afin de les convaincre de l'aider à faire son film : la grande maison de production, les historiens, les archivistes polonais, le représentant du ministère, . Tout le monde l'encourage à faire son film mais chacun amène sa contrainte particulière... ainsi, chaque groupe va se confronter aux multiples blocages et difficultés de la société française d'après-guerre.

### **Déroulement de l'activité :**

**1) Présentation du contexte (5 min.) :** une association d'anciens déportés vient voir les cinéastes et leur demande si, face à l'oubli grandissant, ils veulent bien réaliser un film sur le génocide des Juifs perpétré par les Nazis.

**2) Chaque groupe se réunit (10 min.) :** les cinéastes décident de la forme que prendra leur film, de ce qu'ils veulent montrer et dire.

**3) Démarche envers les institutions (50 min.) :** les cinéastes viennent présenter leur projet de film aux cinq interlocuteurs (10 min. chacun). Ils doivent les convaincre d'investir dans leur film ou de les aider à le réaliser. Ils doivent défendre le bien-fondé et l'urgence de leur projet.

la grande maison de production : se demande qui pourra être intéressé par ce film. Les gens veulent s'amuser et oublier la guerre. De plus, un tel film ne sera pas rentable. A la limite, elle veut bien produire un grand film de guerre et d'action.

Les historiens : sont réjouis par l'idée du film. Mais celui-ci devra être exacts sur les faits, donc long et fouillé. Ils ne participent que s'il s'agit d'un documentaire sérieux.

Les archivistes polonais : veulent bien aider mais à certaines conditions. Le film ne devra pas faire allusion à ce qui se passe de l'autre côté du rideau de fer, il devra mettre en avant le courage de l'Armée Rouge et le choix des archives sera surveillé par un membre du parti.

Les associations de déportés : encouragent vivement les cinéastes. Elles n'ont pas d'argent à leur donner mais si cela les intéresse, elles connaissent beaucoup de survivants qui peuvent témoigner.

Le représentant du ministère : le film l'intéresse mais il ne veut pas que le rôle de Vichy soit évoqué. Il s'agit de faire le consensus parmi les Français et d'enterrer les divisions du passé. Dans cette optique, il ne lui semble pas nécessaire de faire une distinction entre les victimes. Juifs, résistants, STO, les victimes étaient toutes françaises.

**4) Le choix du film à faire (10 min.) :** en fonction de leur persuasion, chaque groupe aura reçu un chèque, un accès aux archives, une plus ou moins grande liberté de ton, un plus ou moins grand poids de la censure. A partir de ces éléments, ils doivent décrire le film qu'ils feront : film de témoignage, d'archives, de retour sur les lieux de l'histoire, durée du film, choix esthétiques (voix off ou non, mélange avec des scènes de fiction, noir et blanc ou couleurs, musique ou non, etc...), allusions ou non à l'actualité.

**5) Présentation et conclusion (15 min.) :** chaque groupe expose le type de film qu'il fera. Une discussion s'en suivra sur la difficulté à faire entendre les drames du passé dans notre société. Difficulté également d'être réceptifs aux drames du présent.